

Les *Œuvres complètes de Voltaire* et le travail autour des manuscrits

Gillian Pink

Voltaire Foundation, University of Oxford

Les manuscrits autographes de Voltaire n'occupent certes pas une place aussi prépondérante que pour d'autres auteurs du dix-huitième siècle : on pense tout naturellement à Diderot, dont le corpus a été beaucoup élargi depuis sa mort grâce à la découverte de fonds manuscrits, mais même pour Montesquieu, les manuscrits apportent beaucoup à la compréhension de son œuvre. De tels documents ont cependant joué un rôle non négligeable dans les origines des *Œuvres complètes de Voltaire* (désormais *OCV*). C'est en partie certaines découvertes dans les archives qui ont fait que l'édition Moland ne suffisait plus aux chercheurs : par exemple les carnets édités par Theodore Besterman en 1952¹. Les *OCV* ont été nourries au fil des décennies d'autres sources manuscrites : les corrections de Voltaire sur ses exemplaires de l'édition encadrée, publiées par Samuel Taylor en 1974², ont servi à établir des centaines de textes au sein des *OCV*, et il y a bien sûr le volet imposant de dix volumes de *marginalia* ajouté en cours de route. Il m'a semblé qu'il pouvait y avoir un certain intérêt à tracer l'historique de la façon dont on a exploité et rendu compte de ces documents avant, et au cours de, la période de cinquante-cinq ans qu'a représenté le travail sur cette grande édition. Dans la seconde moitié du vingtième siècle, les bibliographes et autres adeptes des manuscrits et des éditions critiques se rallient de plus en plus à l'idée qu'en reproduisant un texte manuscrit, la graphie, la ponctuation et les caractéristiques matérielles sont significatives, surtout lorsque la finalité du manuscrit n'est pas d'aboutir à un document imprimé : c'est-à-dire lettres, billets, notes de travail, brouillons, et ainsi de suite. C'est justement le genre de documents auquel on s'intéresse de plus en plus depuis le début du siècle et grâce auquel on peut raconter une histoire plus ou moins cachée des *OCV*.

Depuis le début, les éditeurs de Voltaire se sont appuyés sur des manuscrits. Nous connaissons bien sûr le cas des éditeurs de Kehl, qui avaient accès à une quantité de documents, dont plusieurs ont apparemment disparu³. Pendant la Restauration, on publiait régulièrement des inédits voltairiens, par exemple le volume intitulé *Pièces inédites de Voltaire imprimées d'après les manuscrits originaux pour faire suite aux différentes éditions publiées jusqu'à ce jour*, fondé sur des autographes de la collection de Jean-Corneille

¹ *Voltaire's notebooks*, éd. Th. Besterman, Genève, Institut et musée Voltaire, 1952, 2 vol.

² Samuel Taylor, « The definitive text of Voltaire's works : the Leningrad encadrée », *SVEC*, n° 124 (1974), p. 7-132.

³ Voir Linda Gil, *L'Édition Kehl de Voltaire : une aventure éditoriale et littéraire au tournant des Lumières*, Paris, Champion, 2018, 2 vol.

Jacobsen qui provenaient de Thiriot⁴. Il est intéressant qu'on y édite non seulement des lettres et des textes achevés, mais aussi les restes très fragmentaires de la tragédie *Amulius et Numitor*. Probablement on se serait moins intéressé à cette tragédie si elle n'était pas réputé dater de l'enfance même de Voltaire, car à l'époque on évitait en général de publier des textes considérés comme étant indignes de l'auteur⁵. Soixante ans plus tard, Louis Léouzon le Duc publie le *Sottisier*, que Besterman rebaptisera les *Leningrad notebooks*, mais la version éditée au dix-neuvième siècle ne représente que des extraits, beaucoup corrigés⁶. On peut constater, de manière générale, au cours de ce premier siècle après la mort de Voltaire, un manque de souci pour le détail, la précision, et l'indication du lieu de conservation d'un document. Pour ce dernier, peut-être est-ce simplement parfois le signe d'un corpus de manuscrits qui se trouvait encore dispersé dans plusieurs collections privées.

Les années 1913-1914 sont un tournant, jusqu'à un certain point. Fernand Caussy a publié d'abord son *Inventaire des manuscrits de la Bibliothèque de Voltaire*⁷, puis l'année suivante, un volume d'*Œuvres inédites* trouvées parmi les pièces répertoriées dans l'*Inventaire*⁸. Dans son Avertissement, Caussy déclare : « Nous avons, pour la publication des textes, des règles sûres et tellement éprouvées à l'usage qu'il y aurait de la hardiesse à s'en écarter. La fidélité, qui jamais n'aurait dû être un mérite, est aujourd'hui devenue commune ; l'indication des sources permet au reste de la vérifier⁹ ». La notion de fidélité varie d'époque en époque. Caussy signale certes par des guillemets les ajouts autographes, et en note les leçons primitives, innovations par rapport à ses prédécesseurs. Mais pour lui, fidélité n'exclut pas de moderniser l'orthographe, de mettre en toutes lettres les mots abrégés, ou de modifier la ponctuation. Cela lui arrive même de réorganiser des éléments du texte pour des raisons peu évidentes, et il passe sous silence tout aspect matériel ou particulier dans l'agencement des mots sur la page¹⁰. Il indique bien le tome et le folio où commence chaque texte, mais

⁴ Paris, Didot l'ainé, 1820.

⁵ À ce sujet, voir Gillian Pink, « L'écriture de Voltaire, rescapée de l'histoire », *RHLF*, 2021, n° 3, p. 535-544, ici p. 542-543.

⁶ *Le Sottisier de Voltaire publié pour la première fois d'après une copie authentique faite sur le manuscrit autographe conservé au musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg*, éd. L. Léouzon Le Duc, Paris, Librairie des bibliophiles, 1880.

⁷ Paris, Imprimerie nationale, 1913. On lit, dans son introduction : « Le règlement de la bibliothèque, qui n'accorde pas la communication de plus de cinq tomes par jour, ne m'a pas permis de faire ce travail [celui d'étudier les annotations marginales] : seul un savant résidant à Pétersbourg pourrait l'entreprendre et le mener à bonne fin. Du moins je me suis efforcé de dresser aussi complètement que possible, et pour la première fois, le catalogue des manuscrits » (p. 5).

⁸ Paris, Librairie ancienne Honoré Champion, 1914.

⁹ *Œuvres inédites*, p. 7.

¹⁰ Par exemple, les « Notes sur l'histoire ancienne », *Œuvres inédites*, p. 102. Caussy passe sous silence la mise en page très saisissante du manuscrit, où tout le texte de Voltaire occupe une colonne étroite à l'extrême droite de la page, qui ne porte sinon aucune trace, sauf la description de Wagnière qui passe aujourd'hui pour le titre (Saint-Pétersbourg, Manuscrits de la Bibliothèque de Voltaire, t. IV, f. 42 recto). Voltaire commence en

jamais le dernier folio concerné. Pour ce que nous appelons le « Chapitre des arts », c'est Caussy qui lui donne ce titre, trouvé dans une édition de l'*Essai sur l'histoire universelle* (une version de l'*Essai sur les mœurs* donnée en 1754)¹¹, sans pourtant indiquer clairement que le document, lui, ne porte aucun titre.

Presque au même moment où Caussy publiait des manuscrits de Saint-Pétersbourg, Gustave Lanson donnait au public son édition des *Lettres philosophiques*¹². Influencé peut-être par ses collègues médiévistes et leurs approches textuelles¹³, il reconnaissait ce que les manuscrits pouvaient apporter à la compréhension du texte et de ses origines. Il a lancé, comme on le sait, tout le champ de recherches autour des manuscrits philosophiques clandestins¹⁴. Dans le contexte voltairien, il a choisi d'éditer l'état manuscrit de la lettre clandestine sur Locke, et il pose la question, dans son introduction, de savoir s'il existerait de possibles corrections autographes dans la bibliothèque de l'auteur, ou des notes marginales dans les éditions de Pascal¹⁵. Il est conscient de l'existence d'un manuscrit d'une quarantaine de pages de notes prises en Angleterre qu'il n'a pas pu voir, et que nous connaissons sous le titre de *Cambridge notebook*. Il se montre donc éveillé sur l'importance de ces papiers, même s'ils ne sont pas accessibles au moment où il prépare son travail.

Ira Wade, en 1958, publie *The Search for a new Voltaire*¹⁶, s'étant donné pour but d'examiner les microfilms de manuscrits voltairiens rassemblés par André Delattre aux États-Unis¹⁷. Wade a attiré encore davantage l'attention des spécialistes de Voltaire sur une large gamme de manuscrits intéressants, et il voyait en eux la source probable d'une nouvelle image de l'auteur (p. 4).

Wade n'est pas directement associé aux débuts des OCV, qui seront lancées après la présentation par William Barber et Owen Taylor d'un « Memorandum : a new edition of Voltaire's complete works » à Besterman en 1967, mais il y a raison de croire que la

écrivain : « chez les grecs, metaph / source derreurs / jusqua loke / [*petit blanc*] / tous les dieux / corporels », transformé par Caussy en : « Chez les Grecs, tous les dieux corporels. / Métaphysique source d'erreurs jusqu'à Locke. »

¹¹ OCV, t. 24 (2011), p. 267, variante à la ligne 128 : « C'est ce que je développerai dans le chapitre des arts ». Voir aussi OCV, t. 27 (2016), p. 241. Signalons que la phrase revient dans une lettre de 1771 au comte d'Argental, au sujet des montres produites à Ferney et revendues à Paris : « Tout cela serait très bon à dire quand on traitera par hasard le chapitre des arts » (D17375).

¹² Paris, Société française de librairie et d'édition, 1909, 2 vol.

¹³ C'est l'hypothèse de Nicholas Cronk : voir OCV, t. 6A (2022), p. 225.

¹⁴ Gustave Lanson, « Questions diverses sur l'histoire de l'esprit philosophique en France avant 1750 », *RHLF*, n° 19 (janvier-mars 1912), p. 1-29 ; (avril-juin 1912), p. 293-317.

¹⁵ *Lettres philosophiques*, éd. G. Lanson, rév. André M. Rousseau, Paris, M. Didier, 1964, 2 vol., t. I, p. xlvi

¹⁶ *The Search for a new Voltaire: studies in Voltaire based upon material deposited at the American Philosophical Society*, dans *Transactions of the American Philosophical Society*, n° 48, 4 (1958), p. 1-206.

¹⁷ Voir son avant-propos (Foreword), p. 3. Ce projet fait actuellement l'objet de recherches par Gregory S. Brown, dont les travaux paraîtront dans un avenir non lointain.

découverte de tous ces textes en manuscrit a contribué à l'élan qui a abouti au projet des OCV. Outre la correspondance et les carnets, que Barber et Taylor mentionnent dans leur lettre, et les autres exemples déjà évoqués, il faut signaler les acquisitions des bibliothèques pendant cette période, comme par exemple les autographes dans le fonds de la Bibliothèque nationale de France donnés par Seymour de Ricci en 1935, et le manuscrit La Vallière de *Candide*, dévoilé au public en 1959 par Wade¹⁸. Ces derniers documents ne représentent évidemment pas des ouvrages totalement inédits, mais ils sont révélateurs quant aux origines et au développement de textes connus. Ensemble, cette masse de ressources appelle à une nouvelle édition qui la prenne en compte. Mais comment s'y prendre afin de produire la meilleure des éditions possibles ?

C'est quelques années seulement avant *The Search for a new Voltaire* de Wade qu'ont paru les *Notebooks* dans l'édition de Besterman, ainsi que les premiers volumes de la correspondance. Ceux-ci seront incorporés aux OCV avec des ajouts, mais sans que l'approche éditoriale soit modifiée. À ma connaissance, Besterman est le premier éditeur de Voltaire qui ait choisi de reproduire l'orthographe de l'auteur en travaillant à partir de documents sortis de sa plume, ce qui marque un moment important dans la politique éditoriale. Il connaissait presque certainement les travaux de W. W. Greg¹⁹, qui plaidait pour une approche bibliographique dans l'édition critique, fondée sur la matérialité des documents. Mais si Besterman ne modernise pas l'orthographe de Voltaire, cela ne veut pas dire pour autant qu'il ne change rien au texte. G. Thomas Tanselle, en 1978, évoque son édition de la correspondance : il est impressionné par l'exploit²⁰, mais déçu par l'établissement du texte, citant l'ajout d'apostrophes, de majuscules et de ponctuation.²¹ Tanselle conclut : « The edition offers an example of the kind of inconsistency which partial modernization almost invariably leads to » et il cite l'introduction de Besterman, qui explique que les caractères accentués de Voltaire sont reproduits tel quels, même quand cela paraît bizarre de nos jours, mais que les accents ont été ajoutés là où il en manquaient²².

C'est en effet la pratique préconisée dans le document de 1968 expliquant comment préparer une édition au sein des OCV : le deuxième point dans la liste déclare sans détours :

¹⁸ Ira O. Wade, *Voltaire and « Candide » : a study in the fusion of history, art and philosophy, with the text of the La Vallière manuscript of « Candide »*, Princeton et Londres, Princeton University Press, 1959.

¹⁹ Par exemple *The Editorial Problem in Shakespeare*, Oxford, Clarendon Press, 1942.

²⁰ « [T]he completion of an edition of 21,000 letters is indeed an accomplishment, to say nothing of bringing it out a second time in a revised 'definitive edition' ». G. Thomas Tanselle, « The editing of historical documents », *Studies in bibliography*, n° 31 (1978), p. 1-56, ici p. 33.

²¹ « [T]he first edition reports that apostrophes are inserted and 'a minimum of capital letters and punctuation, where lacking' (p.xiii), and the revised edition follows the same editorial policy (pp.xvii-xviii). » Ibid.

²² « When Voltaire used an accent it has been reproduced even if it now looks wrong, but when he omitted one it has been supplied ». Ibid., p. 33-34.

« Manuscripts will be reproduced literally, within defined limits ; printed sources will be modernized²³ ». Quelques collaborateurs ont dû demander des précisions, car quatre mois plus tard, on avait produit une nouvelle version du document. Le point 2 a été beaucoup étoffé :

Manuscripts in Voltaire's hand or written under his immediate supervision will be reproduced faithfully but not paleographically. Nothing should be suppressed or « corrected », but manuscripts should be normalized thus : apostrophes should be supplied where necessary (e.g. m'ont for mont) ; capital letters should be used after a full stop and for names ; the use of u for v and of j for i should not be perpetuated except in quotations from foreign languages ; the long f should never be maintained ; accents should be preserved if clearly intentional, and supplied when they are lacking ; the use of punctuation should be normalized to the minimum extent required by clarity.

Un point 3 a été ajouté aussi, signalant que les manuscrits secondaires, comme les imprimés, ne devraient pas faire l'objet d'une modernisation²⁴.

L'approche des premières années des *OCV* n'est pas d'une uniformité totale. Dans les *Commentaires sur Corneille*, plusieurs documents manuscrits sont reproduits en annexe. Un manuscrit holographe a manifestement fait l'objet d'une transcription qui se voulait absolument fidèle, où l'absence de majuscules, d'apostrophes et d'accents suggère une volonté d'aller au-delà des consignes²⁵. Mais pour un autre document, qui est de la main d'un secrétaire, on n'identifie pas en tant que tels des ajouts qui sont de la main de Voltaire lui-même²⁶, et l'approche ici semble suivre plus ou moins celle de Besterman pour les carnets : l'ajout de majuscules et, chose qui n'est pas mentionnée dans les « Directives », le développement des abréviations. On n'explique pas le traitement qu'ont subi ces textes. S'il y a eu, au fil du temps, un mouvement de recul par rapport à la modernisation, en 1987 on écrivait encore dans les principes de l'édition des articles pour le *Dictionnaire de l'Académie*, dont le texte de base est un manuscrit : « ce brouillon pose des problèmes de lecture. Il ne

²³ « General Directives », document daté du 31 janvier 1968 (archives de la Voltaire Foundation).

²⁴ « General Directives to the editors », document daté de mai 1968 (archives de la Voltaire Foundation).

²⁵ Il s'agit de l'appendice 1 dans *OCV*, t. 55 (1975), p. 1063-1064, qui reproduit le MS 24 de la Bibliothèque de Genève (Musée Voltaire). Je voudrais remercier Alice Breathe et Flávio Borda d'Agua pour leur aide quant à l'examen de ce manuscrit.

²⁶ L'appendice 8, *OCV*, t. 55, p. 1104-1106, reproduit BnF, NAF 24342, f. 219. Sur ce manuscrit, voir aussi t. 53 (1974), p. 363.

saurait être reproduit par la typographie²⁷ ». Il est vrai que le document est d'une très grande complexité, mais vingt ans plus tard on n'aurait probablement pas jugé nécessaire de réorganiser les articles « par ordre alphabétique selon la graphie moderne des mots²⁸ ». En 1990 encore, on publie le brouillon d'une réponse à François-Marie Coger en annonçant : « Le texte du brouillon [...] d'après la copie de Wagnière, avec corrections de Voltaire (MS) n'a pas été modernisé²⁹ » en suivant le guide du comité, mais sans indiquer au lecteur qu'on a introduit des majuscules, des apostrophes et parfois des accents. L'intention ici n'est pas du tout de critiquer les collègues qui ont pris ces décisions, mais de montrer comment les idées qu'on s'est faites sur les bonnes pratiques en abordant ce genre de documents ont évolué avec le temps, comme elles continueront sans doute à évoluer à l'avenir. Et si la question peut paraître pointilleuse, n'oublions pas que Voltaire s'est beaucoup intéressé aux réformes orthographiques, et qu'il a publié en 1751 une édition du *Siècle de Louis XIV* où il a fait exprès de mettre la minuscule en début de phrase ainsi qu'aux noms propres³⁰.

Au milieu des années 1980 une innovation a brièvement vu le jour dans les *OCV* : celle d'utiliser une police différente pour des signes de ponctuation ajoutées par l'éditeur. D'après ce que j'ai pu constater, on la trouve dans deux volumes, le t. 10 (de 1985) et le t. 33 (de 1987). Il se peut qu'on ait rapidement abandonné cette pratique parce qu'elle n'était pas suffisamment claire, surtout pour les virgules et les points, ou encore parce qu'elle pouvait donner l'impression d'accidents typographiques. Ce fut en tout cas une solution originale, mais une impasse évolutive en quelque sorte.

Tanselle souligne l'importance dans l'édition de textes manuscrits, ou dans les variantes, d'indiquer la fin d'un ajout interlinéaire. En effet, il donne plusieurs exemples qui montrent bien comment, sans une telle convention, il devient impossible de déduire ce qui a précédé la correction³¹. Dans l'édition de *Candide* dans les *OCV* (t. 48, 1980), des commentaires éditoriaux expliquent cet aspect des variantes ; cinq ans plus tard apparaît en début de volume l'explication que nous connaissons concernant les flèches dirigées vers le haut et vers le bas³², et l'année suivante le signe d'addition, beaucoup plus efficace et plus commode qu'un commentaire, a été adopté dans les variantes pour signaler la fin d'un ajout –

²⁷ *OCV*, t. 33 (1987), p. 238-239.

²⁸ *OCV*, t. 33, p. 239.

²⁹ *OCV*, t. 63A (1990), p. 220.

³⁰ C'est l'édition qui porte le sigle 51B dans *OCV*, t. 11B (2019), p. 37-38.

³¹ « The editing of historical documents », p. 12-13.

³² *OCV*, t. 10 (1985), p. xviii.

avec toutefois cette précision « where necessary³³ », et effectivement, ce signe n'est pas utilisé systématiquement comme cela a été le cas plus tard.

Il est légitime de se demander si la prise de conscience du manuscrit par l'équipe éditoriale et les collaborateurs scientifiques des *OCV*, et l'importance accordée à l'orthographe et à d'autres particularités de ces documents, serait survenue en partie sous l'influence du *Corpus des notes marginales*. Le premier volume paraît en 1979 et propose une transcription fidèle en tous points des notes de Voltaire, et indique scrupuleusement en note tout aspect matériel. Presqu'en même temps, on voyait se développer la tradition française qui a abouti en 1982 à la création de l'Institut des textes et manuscrits modernes (ITEM), précédée six ans auparavant d'une publication importante intitulée *Les Manuscrits. Transcription, édition, signification*³⁴. Mais il ne semble pas y avoir eu de lien explicite entre ce groupe de chercheurs et les personnes associées aux *OCV*, et la critique génétique, grand axe de recherche de l'ITEM, n'est pas précisément la même chose que l'édition critique.

Entre 1991 et 1994, la présentation des variantes émanant de sources manuscrites est devenue dans les *OCV* plus ou moins celle que nous reconnaissons aujourd'hui. En 1994, l'édition du *Dictionnaire philosophique*, dirigée par Christiane Mervaud, offre aux lecteurs un appendice donnant le texte de l'article « Messie » de Polier de Bottens corrigé par Voltaire. Cette trentaine de pages introduit un changement radical. On a recours à toute une panoplie de conventions typographiques : soulignement, texte barré, crochets obliques, italiques et l'apparat habituel des variantes, pour communiquer non seulement divers caractéristiques du manuscrit, mais aussi son rapport à l'article « Messie » du *Dictionnaire philosophique de Voltaire*³⁵.

L'intégration du *Corpus des notes marginales* aux *OCV* a été négociée au début des années 2000 et le premier volume à paraître à la Voltaire Foundation, à savoir le sixième, a vu le jour en 2006. Depuis cette époque, on a vu encore des transformations dans la présentation et dans la perception des manuscrits au sein de l'édition. Le choix d'exemples qui suit donne un aperçu de quelques problèmes très précis auxquels l'édition a été confrontée.

En 2016, sont publiés deux volumes très différents qui rendent compte de manuscrits. Le tome 27, donnant les *Textes annexes* associés à l'*Essai sur les mœurs*, permet de remplacer

³³ *OCV*, t. 50 (1986), p. xvii. L'édition de *L'Écossaise* dans ce volume est signée par Colin Duckworth. Faut-il voir un lien avec le commentaire de son fils dans sa nécrologie selon lequel « Colin loved minute analysis of manuscripts, examining changes and crossings out that revealed the author's creative process » ? Mark Duckworth, « Scholar of French literature who acted in TV soaps », *Sydney Morning Herald* (30 janvier 2013), <<https://www.smh.com.au/national/scholar-of-french-literature-who-acted-in-tv-soaps-20130130-2dlcf.html>> [consulté le 10 octobre 2022]. Je remercie Paul Gibbard, qui m'a aidée à trouver cet article.

³⁴ Centre d'histoire et d'analyse des manuscrits modernes, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 1976.

³⁵ *OCV*, t. 36 (1994), p. 588-617.

enfin la version du « Chapitre des arts » de Caussy, reprise entre temps par René Pomeau³⁶. Si un siècle auparavant on avait choisi de réorganiser les éléments textuels afin d'aboutir à un texte plus lisse, plus achevé, en 2016 on a préféré montrer aux lecteurs la nature très rudimentaire et décousue du brouillon, avec tous ses espaces blancs et les discontinuités entre les manchettes et le corps du texte. Nicholas Cronk a raison d'affirmer dans l'introduction :

[E]n voulant donner un texte parfaitement lisible, Caussy a cédé à la tentation d'essayer de rendre cohérent ce qui ne l'est pas dans le manuscrit. En voulant faire un texte plus abordable, il finit par créer un texte qui est facile à lire, mais impossible à comprendre. [...] c'est le statut foncièrement incomplet du manuscrit qui crée tout son intérêt³⁷.

L'autre volume paru la même année, c'est le tome 34, où sont édités les *Ajouts posthumes* au *Dictionnaire philosophique*, ce qu'on a appelé aussi les articles du fonds de Kehl. Si nous avons à notre disposition peu de véritables manuscrits, la conscience du manuscrit a accompagné le travail sur ce volume du début jusqu'à la fin, et l'analyse des textes et des quelques documents qui ont survécu le montre bien. Ces deux volumes illustrent parfaitement la phrase de Donald Reiman : « Just as the diversity of modern manuscripts [...] forces editors to rethink the possible shapes of the media in which we reproduce them, so we must also rethink the nature of these manuscripts³⁸ ».

Enfin, mérite d'être mentionné le tome 84, dont plusieurs des *Fragments divers* ont pour texte de base des autographes. En tant que responsable du volume, j'ai banni des transcriptions tout signe, apostrophe ou majuscule qui n'est pas présent sur les documents originaux. Inspirés par la reproduction d'éléments graphiques dans le *Corpus des notes marginales*, pratique qui était entrée dans nos compétences plus de dix ans auparavant, nous avons fait reproduire des traits, symboles et encadrements dessinés par Voltaire sur son propre manuscrit – le cauchemar absolu du metteur-en-pages³⁹. Et la découverte de trous dans les étiquettes qui nous restent de l'appareil de classement de Voltaire m'a permis d'émettre une hypothèse quant à la manière qu'il a pu utiliser ces bouts de papier⁴⁰. Ce genre de détail matériel qui, à une autre époque, aurait semblé insignifiant, peut au contraire être révélateur.

Au cours des décennies, nous sommes passés de publications qui cherchent à reconstruire ce

³⁶ Voltaire, *Essai sur les mœurs*, éd. R. Pomeau, Paris, Garnier, 1990, 2 vol., t. II, p. 818-856.

³⁷ OCV, t. 27 (2016), p. 242.

³⁸ Donald H. Reiman, *The Study of modern manuscripts public, confidential, and private*, Baltimore et Londres, The Johns Hopkins University Press, 1993, p. 92.

³⁹ Voir, par exemple, parmi les fragments de carnets, OCV, t. 84 (2020), p. 204, 215, 226, 252, 263 et 275.

⁴⁰ OCV, t. 84, p. 302-303, et voir aussi le tableau descriptif, p. 306-308.

que nous jugeons avoir été l'intention de l'auteur à la reproduction de documents qui permettent d'entrevoir comment l'auteur a travaillé.

Un aspect important touchant aux efforts de rendre compte de manuscrits est bien sûr le côté visuel. Dans sa publication de 1952 des *Notebooks*, Besterman inclut deux double frontispices : la reproduction de deux page du « Cambridge notebook » dans le premier volume, et celle d'un des fragments dans le second. Ceux-ci sont cependant omis dans la version qui a intégré les *OCV*, dont les deux volumes ne comportent aucune illustration. Dans les « General Directives to editors » de mai 1968, le point 15 précise que les illustrations sont à inclure seulement lorsqu'elles sont vraiment indispensables, une autre politique qui a un peu évolué au fil des ans. Ce n'est qu'en 1980, avec la publication de *Candide* (après la mort de Besterman, qui fut probablement à l'origine des directives) qu'on trouve des illustrations représentant des manuscrits dans les *OCV* : onze pages de texte sont consacrées au manuscrit La Vallière, connu alors depuis vingt ans, accompagnées de seize planches sur papier couché⁴¹. En 1985 deux illustrations montrant des corrections autographes de Voltaire figurent dans l'introduction à *Adélaïde du Guesclin*⁴², et l'année suivante six images de manuscrits, ainsi qu'une page corrigée de l'*encadrée* de Leningrad et une note autographe en marge d'un imprimé, permettent pour la première fois de voir ce à quoi ressemblait les corrections et les manuscrits préparatoires de Voltaire et de Wagnière⁴³. Plus récemment, la photographie numérique a beaucoup facilité l'ajout d'illustrations, et de manière générale les volumes des dernières années du projet sont plus riches en images. Le principe de l'utilité a cependant persisté, et l'édition a continué à faire preuve d'une prédilection pour l'illustration qui permet de voir et donc de mieux comprendre un aspect particulier d'un manuscrit ou d'un imprimé. En témoignent, par exemple, les vingt illustrations du tome 84, comportant brouillons, fragments, mises en page inattendues, petits bout de papier découpés et/ou collés ensemble, ou papiers collés dans un livre⁴⁴.

La découverte et la publication de manuscrits précédemment inédits ont élargi le corpus des œuvres de Voltaire au cours du vingtième siècle. Marginalia, carnets, correspondance et d'autres traces encore viennent enrichir nos connaissances de l'auteur. Le recours systématique aux manuscrits pour le relevé des variantes, et les efforts de plus en plus importants pour rendre compte de la réalité matérielle des documents, ont eu l'effet de nous accoutumer à l'écriture de Voltaire, à sa graphie, à ses habitudes. Parallèlement, les critères de

⁴¹ *OCV*, t. 48 (1980), p. 42-52.

⁴² *OCV*, t. 10, p. 70 et 72.

⁴³ *OCV*, t. 50, p. 37-39, 297, 486 et 490.

⁴⁴ Voir par exemple *OCV*, t. 84, p. 33, 52, 126, 145, 152, 178, 194, 208, 227.

ce qui est considéré lisible, de ce qui constitue une transcription « fidèle », de ce qui est acceptable de faire imprimer, a changé. La continuation du projet des *Œuvres complètes* se déroule dorénavant dans le domaine numérique, où le nombre d'illustrations qu'on peut inclure n'est pas limité par les contraintes physiques des éditions papier. De belles choses nous attendent donc. Mais il est bon de s'arrêter un moment et de reconnaître que, sur la durée, notre édition a accompagné un demi-siècle de considérations sur la façon d'aborder et d'éditer les manuscrits. Elle en témoigne. Elle reflète son époque.